



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	13
votants	17

### DELIBERATION N° 89/2022

### OBJET :

Modification du plan de  
financement relatif à la 3<sup>ème</sup>  
tranche de travaux de  
restauration de l'église  
Notre-Dame du Mont

Le lundi 26 septembre 2022 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2022

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Julia BONNET, Francis FREYCOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Danielle GASTALDI.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Geneviève IDDA donne pouvoir à Isabelle SAUVE, Marylène WALKOWIAK donne pouvoir à Audrey ROSSI, Karine BOETTI donne pouvoir à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI donne pouvoir à Julia BONNET, André IPERT, Michel BRAUN.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

**Monsieur le Maire** rappelle que lors de la réunion du 26 octobre 2021, le Conseil Municipal avait approuvé le plan de financement pour la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux de restauration de l'église Notre-Dame du Mont.

**Monsieur le Maire** propose de modifier le plan de financement, joint à la présente délibération, comme suit :

Le montant de cette opération est de 527 436,91 € HT.

**Monsieur le Maire** sollicite l'aide de la DRAC à hauteur de 27,9% du montant total HT, l'aide de la Région à hauteur de 27,9% du montant total HT, et l'aide du Département à hauteur de 44,26% du montant total HT, afin de financer cette opération.

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**AR Prefecture**

006-210600235-20220926-2022\_121-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022

**APPROUVE** la demande de subventions à la DRAC, à la Région et au Département, pour la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux de restauration de l'église Notre-Dame du Mont.

**APPROUVE** la modification du plan de financement.

**AUTORISE Monsieur le Maire** à lancer cette opération.

**INDIQUE** que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2022 en section d'investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme



Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN



**PLAN DE FINANCEMENT**

**OBJET** : RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DU MONT – 3<sup>E</sup> TRANCHE

**DEPENSE :**

Montant : 527 436.91 € HT

**RECETTES :**

DRAC (ÉTAT) env. 27.9% 147 004.00 €  
RÉGION env. 27.9% 147 004.00 €  
DÉPARTEMENT env.44.26 % 233 428.91 €

TOTAL TTC : 665 378.86 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 26 SEPTEMBRE 2022

Le Maire,  
Sébastien OLHARAN

**AR Prefecture**

006-210600235-20220926-2022\_121-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022

